

CABINET B&P

16 rue du Dèvès - 34820 TEYRAN
Port 06 03 02 78 73 - Tel 09 87 51 90 46

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres de l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association Familles Rurales –
Fédération départementale de la Drôme,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Familles Rurales – Fédération départementale de la Drôme, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées en annexe « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

BPO

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Teyran, le 4 juin 2026

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet B&P



Béatrice Pouzancre Parent

Annexe :
Description détaillée des responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des
comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BLL

État préparatoire au Bilan Actif

État exprimé en €

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
Frais d'établissement (I)		5 287,32	1 819,71	3 467,61	3 996,34
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles :				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles :				
	Terrains				
	Constructions	220 789,06	168 848,05	51 941,01	61 622,91
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	64 436,92	49 065,15	15 371,77	15 646,58
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
	Immobilisations Financières :				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	792,46		792,46	792,46
	Total de l'actif immobilisé (II)	286 018,44	217 913,20	68 105,24	78 061,95
	Stocks et en-cours :				
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Créances :				
	Créances clients, usagers et cpt. rattachés	350,00		350,00	3 647,10
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	43 088,12	10 157,84	32 930,28	21 673,48
	Charges constatées d'avance				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	190 435,90		190 435,90	273 885,90
	Total de l'actif circulant (III)	233 874,02	10 157,84	223 716,18	299 206,48
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		525 179,78	229 890,75	295 289,03	381 264,77

État préparatoire au Bilan Passif

État exprimé en €

Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
--------------------------------	--------------------------------

FONDS PROPRES	Fonds propres :		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	76 022,20	76 022,20
	Fonds propres complémentaires	15 240,31	15 240,31
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	542,95	542,95
	Autres		
	Report à nouveau	81 202,12	118 157,13
	Excédent ou déficit de l'exercice	-53 866,08	-36 955,01
	Situation nette (sous total)	119 141,50	173 007,58
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 013,36	1 593,34
	Provisions réglementées		
	Total des fonds propres (I)	120 154,86	174 600,92
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	59 620,58	59 620,58
	Total des fonds reportés et dédiés (II)	59 620,58	59 620,58
PROVISIONS	Provisions pour risques	8 250,00	8 250,00
	Provisions pour charges	11 000,80	10 119,15
	Total des provisions (III)	19 250,80	18 369,15
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	57 295,82	69 477,98
	Emprunts et dettes financières diverses	549,46	605,39
	Instruments financiers à termes		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	26 028,13	32 677,32
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	11 262,81	24 989,25
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 126,57	924,18
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (IV)	96 262,79	128 674,12
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)	295 289,03	381 264,77

État préparatoire au Compte de résultat - Produits

État exprimé en €

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	14 655,68	8 094,60
	dont parrainages		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	91 197,61	104 261,01
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	3 362,51	2 120,71
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Produits financiers	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		17 643,01
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	36 993,92	71 609,77
	Total des produits d'exploitation (I)	146 209,72	203 729,10
	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 338,80	4 870,87
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers (II)	3 338,80	4 870,87
Produits exceptionnels (III)		0,00	3 017,09
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		149 548,52	211 617,06
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		53 866,08	36 955,01
TOTAL GENERAL		203 414,60	248 572,07

État préparatoire au Compte de résultat - Charges

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	46 402,43	68 494,76
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 961,88	3 840,30
	Salaires	91 447,67	99 092,49
	Cotisations sociales	23 642,23	32 489,93
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 853,33	18 207,48
	Dotations aux provisions	881,65	674,18
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Report en fonds dédiés		
	Autres charges	21 038,17	20 470,00
	Total des charges d'exploitation (I)	201 227,36	243 269,14
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	2 103,24	2 475,97
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières (II)	2 103,24	2 475,97
	Charges exceptionnelles (III)	0,00	2 748,96
	Participation des salariés aux résultats (IV)		
	Impôts sur les bénéfices (V)	84,00	78,00
	TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	203 414,60	248 572,07
	SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	203 414,60	248 572,07

Évaluation des contributions volontaires en nature

État exprimé en €		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Ressources	Contribution volontaires en nature		
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	Total des ressources	0,00	0,00
Emplois	Charges des contributions volontaires en nature		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature		
	Personnel bénévole		
	Total des emplois	0,00	0,00

FEDERATION FAMILLES RURALES de la DRÔME

14 place Arthur Rimbaud

26000 Valence

Comptes au 31 décembre 2025

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice dont le total est de 295 289.03 euros et au compte de résultat de l'exercice dont les produits d'exploitation sont de 146 209.72 euros et dégagant un déficit de 53 866.08 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Ces comptes annuels ont été établies par les dirigeants de l'association.

Ils intègrent le bilan et le compte de résultat de l'association ainsi que les notes et tableaux présentés.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Crée en avril 1943, le mouvement Familles Rurales se fonde sur le principe de l'entraide entre les familles. Le réseau est constitué de plusieurs échelons en lien avec l'organisation administrative nationale :

- Une fédération nationale (soutien technique au réseau / représentations)
- Des fédérations régionales qui assurent les représentations sur les champs de compétences régionales
- Des fédérations départementales qui accompagnent des associations locales en terme de gouvernance, développement de projets, réglementation, fonction RH
- Des associations locales qui gèrent des services de proximité en direction des familles.

Objet social de l'association :

La fédération départementale Familles Rurales de la Drôme a été créée le 9 mai 1963 avec comme but « la défense et la représentation des droits et intérêts moraux et matériels des familles rurales. C'est une association loi 1901 qui appartient au réseau d'Education populaire et s'inscrit dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Description de la nature et du périmètre des activités et des missions sociales réalisées :

La première mission de la fédération est d'accompagner les associations locales affiliées : crèches, centres de loisirs, cantines scolaires, activités culturelles et sportives.

Cependant Familles Rurales Drôme gère également des services en gestion directe : point conseil budget, service défense des consommateurs, surendettement, espace numérique.

Moyens mis en œuvre :

Pour réaliser ces missions, l'association s'appuie sur des moyens humains et structurels autour de sa présidente, un CA définissant la politique à mettre en œuvre avec des salariés pour animer l'association.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET AUTRES INFORMATIONS :

L'espace numérique a été financé en partie par le Département et l'Etat au travers du financement par le Pass Numérique avec les chèques « APTIC ». Le principe était le suivant : Toute personne résidant en Drôme qui assistait à un atelier Numérique, profitait de ce financement. Ces chèques étaient numérisés et envoyés à l'association Numérian, mandatée par l'Etat pour la gestion de ce projet. Après réception de notre envoi numérique, Numérian procédait à un remboursement du montant des chèques numérisés diminuer de leur quote-part. Cette association a été placée en liquidation judiciaire le 16 janvier 2024 en nous laissant une créance d'un montant de 11 566.80 euros. Une créance a été comptabilisée pour un montant de 11 566.80 euros et une provision pour dépréciation a été constatée pour le montant global au 31 décembre 2023.

Au 31 décembre 2025, la procédure est toujours en cours mais pas de nouvelles au sujet de notre créance d'où le maintien des positions antérieures.

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Changement de méthode comptable - Application du nouveau Plan Comptable Général

Les états financiers de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et du règlement 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Ce changement de réglementation comptable entraîne notamment :

- l'abandon de la technique des transferts de charges (comptes de classe # 79) au profit d'une imputation directe des opérations dans des comptes spécifiques selon leur nature économique,
- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- un nouveau format d'annexe,
- et la présentation de nouveaux modèles d'états financiers.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31.12.2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

L'adoption du nouveau règlement et les reclassements qui en résultent constituent un changement de méthode comptable, dont l'incidence sur les comptes de l'association ne constitue que des changements de présentation, n'ayant aucune incidence sur le résultat.

Etat des immobilisations

		Taux d'amortissement	Mode d'amortissement	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
					Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total	N/A	N/A	5 287	0	0
Construtions sur sol propre		20	Linéaire	220 789	0	
Installations générales aménagements divers agencements		10	Linéaire	18 289	0	
Matériel de transport		N/A	N/A	0	0	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		3	Linéaire	42 779	0	4 676
	Total			281 857	0	4 676
Prêts, autres immobilisations financières				793	0	0
	Total			793	0	0
	Total général			287 937	0	4 676

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation d'origine fin d'exercice	Valeur
		Poste à poste	Cessions			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total	0	0	5 287		
Construtions sur sol propre				220 789		
Installations générales aménagements divers agencements		1 308	0	16 981		
Matériel de transport		0	0	0		
Matériel de bureau et informatique, mobilier				47 455		
	Total	1 308	0	285 225		
Prêts, autres immobilisations financières		0		793		
	Total	0	0	793		
	Total général	1 308	0	291 305		

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	Total	1292	529		1 821
Construtions sur sol propre		153 995	6 462		160 457
Installations générales agencement aménagements divers		18 266	4 672		22 938
Matériel de transport		0		0	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier		32 326	2 192		34 518
	Total	204 587	13 326	0	217 913
	Total général	205 879	13 855	0	219 734

Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
					Dotations	reprises
Autres immos. Incorporelles	Total	529				
Construtions sur sol propre		6 462				
Installations générales agencement aménagements divers		4 672				
Matériel de transport		0				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		2 192				
	Total	13 326				
	Total général	13 855				

Exercice 2025

Honoraires des commissaires aux comptes		
	Commissaires aux comptes 1	Commissaires aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	1500	
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité		
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et certification des informations en matière de durabilité		

ANNEXE

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06: Art. 431-5

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation des résultats	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	91 262			0	91 262
Réserves	543			0	543
Report à nouveau	118 157	-36 955		0	81 202
Excédent ou déficit de l'exercice	-36 955	36 955		53 866	-53 866
Situation nette	173 007	0	0	53 866	119 141
Subvention d'investissement	1 593		0	580	1 013
TOTAL 1	174 600	0	0	54 446	120 154

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06: Art. 431-5

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

VARIATION DES	A L'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transports	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés
Contributions financières accordés par les autorités de tarification	59 621					59 621	59 621
Total	59 621					59 621	59 621

ANNEXE

Etat des provisions

ANC 2018-06: Art. 431-5

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Provisions pour risques et charges	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	10 119	882		11 001
Autres provisions pour risques et charges	8 250		0	8 250
Total	18 369	882	0	19 251

Provisions pour dépréciation	Montant début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	0		0	0
Total	0		0	0
Total général	18 369	882	0	19 251
Dont dotations et reprises d'exploitation				

ANNEXE

Etat des échéances des créances et des dettes

ANC 2018-06: Art. 431-5

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	792	0	792
Clients douteux ou litigieux	0	0	
Autres créances clients	350	350	
Personnel et comptes rattachés	0		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	
Etats et autres collectivités publiques	0		
Groupes et associés	14 145	14 145	
Débiteurs divers	28 942	28 942	
Charges constatées d'avance	0		
Total	44 229	43 437	792

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum	0	0		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an	57 295	12 506	44 790	0
Fournisseurs et comptes rattachés	26 028	26 028		
Personnel et comptes rattachés	28	28		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 235	11 235		
Impôts sur les bénéfices	0	0		
Autres impôts et taxes assimilés	0	0		
Groupes et associés	0	0		
Autres dettes	1 676	1 676		
Produits constatés d'avance	0	0		
Total	96 262	51 473	44 790	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	12 173			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition

Fédération Familles Rurales de la Drôme 26000 Valence

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des amortissements

Les méthodes et durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel d'activité	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivant du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	0
Autres créances	28 942
Total	28 942

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivant du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	47
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 943
Dettes fiscales et sociales	5 165
Total	7 155

Fédération Familles Rurales de la Drôme

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	0
Total	0
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	0
Total	0

Complément d'informations relatif au compte de résultat

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subventions départementales	54 657
Subventions régionales	7 107
Subventions Familles Rurales	0
Subvention défense des consommateurs	2 794
Subventions UDAF	1 910
Subventions CARSAT	21 150
Subventions A DRAJES	3 000
Total	90 618

Rémunération des dirigeants

Compte tenu de la structure de l'association, la présentation des rémunérations des principaux dirigeants conduirait à communiquer un salaire individuel. Il n'est donc pas fait mention de ces rémunérations.

Valorisation des contributions volontaires

En conformité avec l'évolution du règlement ANC 2018-06, les associations ont l'obligation de mentionner dans l'annexe la valorisation des heures bénévoles et des avantages en nature.

Monsieur Christian Brun	60 heures
Madame Nathalie Jourdan	0,50 ETP
Madame Céline Morel	50 heures

Total des heures : 950

La valorisation de ces heures sur une base de 12 euros conduit à un montant de 10 956,00 euros

Fédération Familles Rurales de la Drôme

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Engagements financiers et autres informations

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant
Emprunts auprès des établissements de crédit	57 248
Total	57 248

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant
Autres engagements donnés	4 553
Intérêts sur emprunt à échoir	4 553
Total	4 553

4553,41

Le passif social en matière de retraite s'élève au 31 décembre 2025 à 11001,00 euros
Il est comptabilisé en provision pour charges

Engagements reçus

Abandon des frais de déplacement 2025 par les administrateurs : 3362,51 euros

Le 04 juin 2025
La Présidente